

Élections professionnelles
du 15 au 22 novembre 2018

la
cgt

CATP

Je vote CGT

Chèr(e)s collègues,

Nous le vivons au quotidien, le monde bancaire est en pleine mutation.

Il y a d'une part le développement croissant de la digitalisation et des innovations technologiques, conjugués à la modification des comportements et des exigences de nos clients.

Et d'autre part l'arrivée de nouveaux acteurs, comme les opérateurs télécoms ou la grande distribution, qui investissent un secteur déjà fortement concurrencé.

C'est dans cet environnement mouvant que le CATP s'est transformé ces dernières années. Pour répondre à ces défis, certes... mais pas que...



Les quelques chiffres qui suivent traduisent la politique sociale voulue et menée par la Direction Générale du Crédit Agricole Touraine Poitou :

Tout d'abord, **en matière de rémunération**, au CATP les augmentations salariales sont largement liées à la politique de promotion. Mais, le taux de promotions reste relativement faible et il continue de se réduire à 7,4 %.

De telle sorte que 52% des salariés du CATP présents de fin 2011 à fin 2017 n'ont jamais été promus !¹.

Une trajectoire salariale moins favorable aux femmes depuis 2011. Les femmes présentes en continu du 31/12/2011 au 31/12/2017 ont vu leur salaire annuel théorique temps plein augmenter de 26,3% sur la période quand celui des hommes augmente de 28,2%. Et si le taux de féminisation s'est accru depuis 2011, la moindre représentation des femmes à mesure que la position d'emploi s'accroît se vérifie toujours².

Des appréciations insuffisantes qui ont bondi de plus de 70 % entre 2016 (43) et 2017 (74 !). À noter également le recours aux licenciements pour insuffisance professionnelle (4 en 3 ans).

Un nombre de démissions et de licenciements qui se maintiennent à leurs niveaux les plus élevés : 31 démissions en 2017, 37 démissions comptabilisées à septembre 2018 soit **68 démissions** en l'espace de 21 mois !

Enfin, une évolution de **plus de 38% du nombre de jours d'arrêts maladie entre 2017 et 2018³...**

1. Source Ipsos-facto / rapport de l'expert du Comité d'Entreprise juin 2018.

2. Source Ipsos-facto / rapport de l'expert du Comité d'Entreprise juin 2018.

3. source CHSCT.



Voter CGT

**C'est la garantie
d'un Comité Social
Économique au service
de tous les salariés.**

**C'est la garantie d'élire
des représentants
du personnel qui
défendront vos intérêts.**

C'est dans ce contexte particulier que vous allez être amenés à élire vos représentants au Comité Social et Économique, future unique instance sociale du CATP, qui cumule les anciennes compétences et attributions des Délégués du Personnel, du Comité d'Entreprise et du CHSCT.

Autrement dit, il faudra pouvoir compter sur :

- des **élus formés**, investis, compétents et qui ont l'expérience suffisante pour analyser la politique sociale et économique de l'entreprise,
- des **élus déterminés** à défendre les intérêts des salariés lorsque les projets proposés sont néfastes pour nos emplois et nos conditions de travail,
- des **élus qui maîtrisent** le Droit du Travail et qui sont aptes à mener tous recours devant les autorités compétentes,
- des **élus motivés et disponibles** pour répondre à vos besoins sociaux et culturels dans le cadre des œuvres sociales (loisirs, chèques vacances, arbre de Noël, rentrée scolaire, complémentaire santé...).

CANDIDAT-E-S CGT AU COM

Collège 1



Émilie Cochet
Assistante Commerciale
PFT 37



Caroline Civrais
Assistante Commerciale
Jaunay-Clan

Collège 2



Philippe Pénioello
Conseiller commercial
Tours Maginot

Conseiller prud'homal



Sophie Moine
Chargée
de clientèle agricole
Unité assurance emprunteur
et middle office crédits



Rhazia Aliti
Conseillère des Particuliers
Pôle Conseil 37



Philippe Léger
Technicien
Recouvrement
contentieux



Laurent Renaud
Chargé de Clientèles
des Professionnels
Renfort groupe d'agences
pays châtelleraudais



Frédérique Lessene
Conseillère commerciale
Pôle Conseil 37



Bénédicte Sanchez
Conseillère des Particuliers
Jaunay-Clan



Coralie Brossier
Technicienne
Middle office entreprises

AGIR POUR LA DÉFENSE DE NOS DROITS

L'équipe de la Cgt, qui se présente à vous, comprend notamment **3 juges prud'homaux sur le 37 et le 86.**

Nous nous engageons à :

- lutter contre toutes les formes de maltraitance au travail,
- faire respecter l'équilibre vie privée et vie professionnelle,
- garantir l'égalité femme/homme et combattre toutes les discriminations,
- défendre le droit à la formation tout au long de la vie professionnelle,
- préserver le pacte social du CATP.

CONQUÉRIR DE NOUVELLES AVANCÉES SOCIALES

En matière :

- d'aménagement du temps de travail,
- de gestion des fins de carrières,
- d'une meilleure répartition des richesses produites par l'entreprise (RCI, REC, Intéressement/Participation),
- d'amélioration de la prise en charge du handicap dans l'entreprise,
- de la mise en place d'un véritable droit à la déconnexion au CATP.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Collège 1

Titulaire : Émilie Cochet

Suppléante : Caroline Civrais

Collège 2

Titulaire : Philippe Pénello

Suppléante : Rhazia Aliti

Collège 3

Titulaire : Stéphane Chartier

Suppléant : Hervé Dagniaux

DÉLÉGUÉS CCPMA

Titulaire : Philippe Léger

Suppléant : David Guillon

UNITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



David Barata
Technicien d'Unité
Gestion
portefeuille crédits



Christèle Barroux
Conseillère
des Particuliers
Agence Directe
Patrimoine 37



David Guillon
Conseiller Commercial
Pôle Conseil 86



Élodie Briand
Conseillère Assurances
des Professionnels
Entreprises Touraine



Stéphane Chartier
Responsable d'Unité
Recouvrement amiable

Conseiller prud'homal



Sylviane Trinquet
Analyste
Activité gestion



Moustapha Abdi-Gouled
Conseiller des Particuliers
Châtelleraut Blossac



Sonia Douillard
Technicienne
Monétique et fiduciaire



Hervé Dagniaux
Responsable d'Unité
Unité administratif
financier

Collège 3



AVEC NOS CANDIDATES ET CANDIDATS

Pourquoi choisir nos candidat-e-s ?

La CGT agit avec responsabilité, intégrité et n'a qu'**une seule raison d'être** : la défense et la conquête de nouveaux droits pour les salariés.

Avant de voter, posez-vous cette question :

“ Et si demain, vos droits
et votre emploi étaient menacés,
à qui feriez-vous le plus confiance
pour vous défendre ? ”

Engagement et transparence

C'est l'assurance d'avoir des représentant-e-s utiles, accessibles et présents qui savent défendre vos intérêts **en toute indépendance vis-à-vis de la Direction**.

C'est l'assurance d'avoir des informations régulières sur la vie de l'entreprise, les choix de gestion, le contenu des négociations.

C'est l'assurance d'être consulté-e-s régulièrement, d'avoir vos attentes et vos revendications relayées dans les réunions de négociations.

C'est l'assurance d'une activité syndicale fidèle aux engagements pris.

Des élus formés et compétents

Les élus CGT bénéficient de l'apport de l'ensemble de l'organisation CGT où coopèrent des experts économistes, financiers, commerciaux, juristes, assistants, techniciens, managers, toutes et tous motivés.

Les élus de la CGT poursuivent un parcours de formation complet (juridique, économique et social) tout au long de leur mandat.

Les juges prud'homaux bénéficient également de formations complémentaires en droit social.

Alors, du 15 au 22 novembre 2018

Pour inverser le rapport de force
Pour préserver et gagner de nouveaux droits
Pour envoyer un message clair à la Direction

Votez CGT